

PROCÉDURE D'INSCRIPTION avant le 30 octobre 2015

1. COMPLÉTER LISIBLEMENT LA FICHE D'INSCRIPTION JOINTE.
2. RENVoyer LA FICHE À L'ADRESSE CI-DESSOUS :

Mutualité Française Centre
Délégation départementale d'Eure-et-Loir
Mme Marie-Line THOMAS
100 ter avenue Dauphine - BP 67402
45074 ORLEANS Cedex 2

3. UN COURRIER DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION
VOUS SERA ADRESSÉ (nombre de places limité).

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES AUPRÈS DE :

Nolwenn BARRÉ
Tél : 02.54.70.59.87
Email : nolwenn.barre@murec.fr

**VOUS SOUHAITEZ PRÉVENIR
LES RISQUES AUDITIFS LIÉS À L'ÉCOUTE
DE MUSIQUES AMPLIFIÉES CHEZ LES JEUNES.**



CONTEXTE

Les amateurs de musiques amplifiées, en particulier les jeunes, sont plus souvent exposés à des niveaux sonores de plus en plus élevés. La prévention des risques auditifs liés à l'écoute de musiques amplifiées est donc inscrite au Plan Régional Santé Environnement II (PRSE II).

Dans ce cadre, la MFC (Mutualité Française Centre), le service environnement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et la FRACAMA (Fédération Régionale des Acteurs Culturels et Associatifs des Musiques Actuelles), se mobilisent depuis plusieurs années sur cette thématique. Un outil original a ainsi été créé pour accompagner les professionnels en contact avec les jeunes dans la mise en place de projets sur la prévention des risques auditifs : le Pédagoson.

Cette formation vous permettra de maîtriser cet outil afin de devenir personne relais sur cette thématique et promouvoir une bonne gestion du capital auditif.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les principes de base en promotion de la santé.
- Acquérir des connaissances sur la musique amplifiée, l'audition et les moyens de protection.
- Etre capable d'utiliser le Pédagoson.
- Identifier les partenaires pouvant être sollicités sur cette thématique et les autres outils existants.



JEUDI
26 NOVEMBRE
2015
LUCÉ

INTERVENANTS

- MFC, chargée de mission promotion de la santé
- FRACAMA, chargée de développement

PUBLIC

- animateurs, éducateurs, CESF Enseignants (Sciences et Vie de la Terre, Vie Sociale et Professionnelle, musique, etc.)
- Infirmières et médecins scolaires
- Chargés de prévention
- Inspecteurs pédagogiques régionaux
- Etudiants IUFM
- Toutes personnes souhaitant mettre en place une action

PRÉ-REQUIS

Avoir comme perspective la mise en place d'un projet de sensibilisation des jeunes sur les risques auditifs liés à l'écoute de musiques amplifiées.

LIEU

MGEN EURE-ET-LOIR
4 rue Saint Georges sur Eure
28110 LUCE

DATE

Jeudi 26 novembre 2015

HORAIRES

8 h 30 - 17 h

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Echanges de pratiques, mise en situation, apports théoriques.

PRIX

Inscription gratuite.
Financée par la MFC et l'ARS.
Déplacement et repas à la charge des participants ou de leur employeur.



ISO 9001
Certification

Mutualité Française Centre - Union régionale régie par le livre I du Code de la mutualité - N° Siren 333 645 034
Organisme de formation enregistré sous le n° 24 41 01 111 41 auprès du préfet de la région Centre